



Complément d'informations :
A la demande d'examen au cas par cas
préalable à la réalisation d'une étude
d'impact

Exploitant : NOUGIER Clément
Commune de Chateaurenard (13)

Dossier suivi par **Jean-Marie CHATELIER**

Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône

Maison des agriculteurs

22 avenue Henri Pontier

13 626 Aix en Provence Cédex 1

04.42.23.86.33

E mail : jm.chatelier@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Main d'œuvre

L'exploitant aura recours à de la main d'œuvre temporaire (via des prestataires de services). Cette main d'œuvre va se concentrer principalement au moment de la période de récolte.

Coordonnées du demandeur :

NOUGIER Clément
470 chemin du moulin d'Eyragues
13 160 CHATEAURENARD
Port : 06.11.62.75.66.

Identification du demandeur

Nom de l'exploitation	NOUGIER Clément
N° SIRET	Exploitation pas encore créée
Exploitant	

III) Localisation du projet

Les terres, sur lesquelles portent le projet constituent un îlot d'un seul tenant de 16,3 hectares, au lieu dit « Ile de Leuze » en la commune de Chateaurenard. Cette propriété se situe en bordure de la Durance.

Section	Numéro	Surface cadastrale en ha	Surface à défricher en ha
DE	19	1 ha 22 a .66 ca	1 ha 22 a .66 ca
DE	20	0 ha 81 a 15 ca	0 ha 81 a 15 ca
DE	21	14 ha 23 a 63 ca	14 ha 23 a 63 ca
Surface totale		16 ha 27 a 44 ca	16 ha 27 a 44 ca

Situation des parcelles :

- Les parcelles sont situées dans les zones naturelles (N) du PLU de Chateaurenard.
- Les franges Nord et Est de la parcelle DE 21, sont situées dans le périmètre **nécessitant une autorisation de défrichement** (Carte du projet). Ces zones englobent d'abord les éléments de bordure que cet exploitant s'engage à préserver. Il y a effectivement de très beaux arbres. **La surface concernée par la demande d'autorisation de défrichement porte sur environ 1 ha 50. (Cf. carte projet).**
- En revanche, l'intégralité de cette même parcelle **DE 21**, est incluse dans le **périmètre Natura 2000**, du site FR9301589 « Durance ».

Etat des lieux des parcelles

L'intégralité des parcelles cadastrales sont à défricher. Elles correspondent à d'anciens vergers principalement de poiriers, quelques plantations d'abricotiers et aussi l'emplacement d'anciens tunnels plastiques.

Sur les anciennes plantations, nous distinguons encore clairement : les poteaux de bois, les fils de fer et nous imaginons les tuyaux plastiques du réseau d'irrigation, tombés à terre.



Le travail est considérable, dans le mesure, où les parcelles ne sont plus en exploitation depuis au moins plus de 10 ans. Il suffit de constater l'état des parcelles (fourrés infranchissables).



La ronce s'est développée à partir de trous formés dans les anciennes plantations. Elle couvre les anciens fruitiers.

Des zones de taillis spontanés qui se sont développés. Strate arbustive faible.



Autres remarques :

- Sur les anciennes plantations : une partie des arbres a été coupée. En revanche toutes les souches sont restées en terre !

- A l'emplacement, des anciens tunnels plastiques, le porteur s'attend à trouver tous les parties restées en terre : bâches plastiques, plots de sous bassement des piquets métal, constituant l'armature ...

Lors de la visite, nous sommes tombés sur des zones de dépôts, contenant des déchets variés.



I) Le projet

- Mise en place d'une production maraîchère de plein champ, avec comme culture principale de la salade.
- Toutes les haies de Cyprès, en état, et nombreuses sur cette grande parcelle seront conservées. Elles feront l'objet d'un nettoyage au pied et certainement également d'un élagage.



Photo d'une parcelle voisine au projet

II) Les travaux prévus

Description des travaux

La surface concernée par le projet de défrichement est de 16 ha 27 a.

Les travaux de remise en état prévus sont les suivants :

- Nettoyage des parcelles : coupes et arrachages des arbres par bulldozer.
- Destruction des souches, des branches et broussailles par brûlages.
- Décompactage avec sous solage et ramassage des racines
- Travail du sol : labour profond, herse et nivellement
- Remise en état des fossés d'écoulement des eaux
- Elagage des haies et élimination des branches

L'exploitant souhaite faire réaliser les travaux par entreprise(s).

ANNEXES

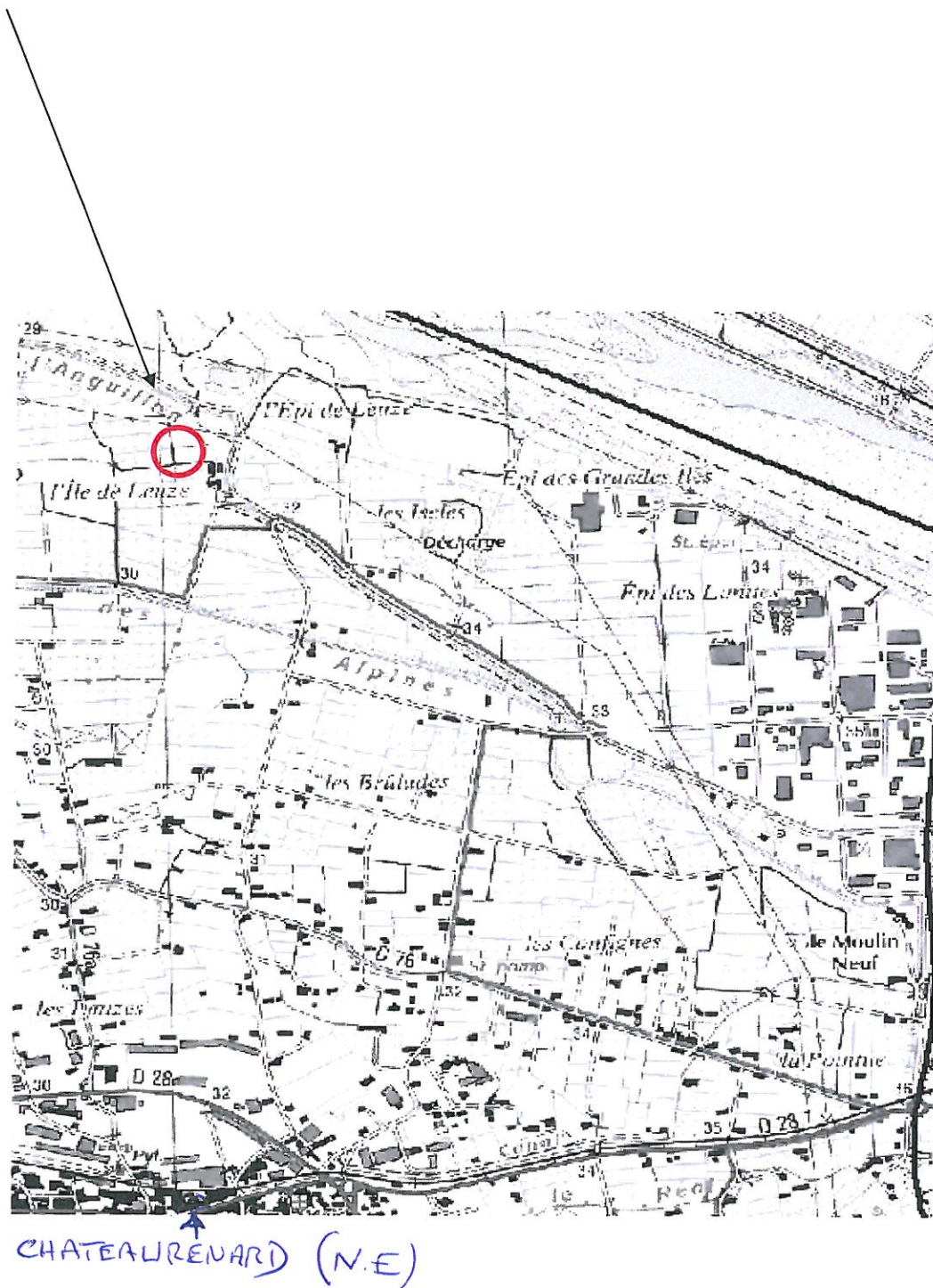
- Plan de situation générale
- Plan cadastral et carte du projet avec terres situées dans périmètre
- Photographie aérienne
- Extrait du plan cadastral

Projet de défrichement

Commune de Chateaurenard – Clément NOUGIER

Carte de situation du projet : L'île de Leuze



Secteur du projet « Ile de Leuze »





Echelle \approx 1/5000

LEGENDE

-  Périmètre d'autorisation de défrichement
-  Parcelles objet de la remise en culture

